

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds contient les faits saillants financiers, mais n'inclut pas le rapport financier intermédiaire ou les états financiers annuels du fonds de placement. Il est possible d'obtenir un exemplaire du rapport financier intermédiaire ou des états financiers annuels gratuitement, sur demande, en composant le 1-866-378-7119, en nous écrivant à l'adresse NGAM Canada S.E.C. (le « gestionnaire »), 36 Toronto Street, Suite 1070, Toronto, (Ontario) M5C 2C5, ou en consultant sur notre site Web, à l'adresse ngam.natixis.com, ou sur celui de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com. Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous selon l'une ou l'autre de ces façons pour demander un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration du Fonds, du dossier de divulgation des votes par procuration ou des informations trimestrielles sur le portefeuille du Fonds.

NOTE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES.

Ce rapport peut renfermer des déclarations prospectives sur le Fonds, notamment sur sa stratégie, son rendement prévu et sa situation. Une déclaration prospective est une déclaration de nature prévisionnelle qui est assujettie ou fait référence à des événements ou à des facteurs futurs. Elle se caractérise par l'emploi de termes à connotation prospective comme « s'attendre à », « prévoir », « projeter », « croire », « estimer », et d'autres expressions analogues, ou leur forme négative. De plus, toute déclaration qui peut être faite au sujet du rendement futur, des stratégies ou perspectives et des mesures que pourrait prendre le Fonds est considérée aussi comme une déclaration prospective. Les déclarations prospectives sont fondées sur les attentes et les projections actuelles à l'égard d'événements futurs et sont forcément assujetties, notamment, à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses au sujet du Fonds et de facteurs économiques.

Les déclarations prospectives ne garantissent en rien les rendements futurs, et les événements et les résultats réels pourraient être très différents de ceux exprimés ou sous-entendus dans une déclaration prospective faite par Fonds en raison de facteurs importants. Parmi ces facteurs, notons entre autres les conditions générales de l'économie de la situation politique et du marché, les taux d'intérêt et de change, les marchés financiers, la concurrence, les changements technologiques, les changements apportés à la réglementation gouvernementale, des procédures judiciaires ou réglementaires inattendues et des catastrophes.

Nous insistons sur le fait que la liste des facteurs précités n'est pas exhaustive. Par conséquent, nous vous invitons à prendre soigneusement en compte ces facteurs et d'autres facteurs avant de prendre toute décision d'investissement et nous vous demandons instamment de ne pas vous fier indûment sur ces déclarations prospectives. De plus, le Fonds n'entend pas mettre à jour l'une ou l'autre de ces déclarations prospectives par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ni pour tout autre motif.

Analyse du rendement du Fonds par la direction

Objectif et stratégies de placement

L'objectif de placement du Fonds de revenu mensuel stratégique Loomis Sayles (le « Fonds ») est de chercher à fournir un revenu à court terme élevé ayant comme objectif secondaire la croissance du capital en investissant principalement dans des titres producteurs de revenus aux États-Unis.

Dans une conjoncture des marchés normale, le Fonds investira la quasi-totalité de ses actifs dans des titres producteurs de revenus principalement dans des obligations de sociétés américaines, des titres convertibles, des titres de créances étrangers, y compris ceux des marchés émergents et les opérations sur devises connexes, et des titres du gouvernement américain.

Loomis, Sayles & Company, L.P. (« Loomis Sayles » ou le « gestionnaire de portefeuille »), le gestionnaire de portefeuille cherche à acheter des obligations qui offrent un rendement positif avantageux sur le marché et qui, à son avis, offrent la possibilité d'une hausse des cours. Il peut également investir pour tirer parti des écarts qui, à son avis, sont des écarts temporaires du rendement des différents secteurs d'activités du marché des titres du gouvernement américain. Le gestionnaire de portefeuille jouit de la plus grande flexibilité pour trouver des occasions dans un large éventail de marchés.

Résultats

La valeur liquidative du Fonds a augmenté de 29 074 750 \$ à 40 604 000 \$ au cours de la période. Cette augmentation était un résultat d'une combinaison des souscriptions nettes et le rendement positif des placements.

Pour la période closes le 30 juin 2016, la série comptes ordinaires de la catégorie gains en capital du Fonds a dégagé un rendement de 6,9%, comparativement à 0,3% pour l'indice de référence, 65 % de l'indice Barclays U.S. Government/Crédit, 25 % de l'indice Barclays Global High Yield et à 10 % de l'indice de rendement total S&P 500 (en dollars canadiens) (l'« indice »). Contrairement à celui de l'indice, le rendement du Fonds est calculé après déduction des frais. Veuillez consulter la rubrique « Rendement passé » pour connaître le rendement des autres séries et catégories du Fonds.

La décision du Royaume-Uni de quitter l'Union européenne (UE) à l'issue du référendum tenu en fin de trimestre a surpris les marchés et occasionné une pointe de volatilité. Cependant, les investisseurs ont favorisé le risque de crédit et les titres à plus longue durée (plus grande sensibilité du cours aux variations des taux d'intérêt) pendant la majeure partie du trimestre. La demande de titres de créance de faible et de grande qualité est demeurée forte alors qu'un plus grand pourcentage des rendements d'obligations gouvernementales dans le monde sont devenus négatifs.

Les titres à haut rendement américains sont demeurés une catégorie d'actifs recherchée, et l'assouplissement des conditions financières les a soutenus. Les gains solides et constants du secteur se sont aplatis pendant la période menant au Brexit, mais les rendements trimestriels sont demeurés robustes. Le secteur de l'énergie et celui des métaux et des mines ont connu les meilleurs rendements, surtout grâce à la remontée continue des prix des produits de base.

Le rendement des marchés de change a varié d'une région à l'autre, témoignant de l'incertitude économique et politique accrue et de l'importance accordée par les investisseurs aux facteurs propres à chaque région. La faiblesse des devises européennes en fin de trimestre, notamment la livre sterling, peut être attribuée au Brexit.

La solidité tempérée du dollar américain a aidé à alléger un certain stress financier chez les gouvernements et sociétés des marchés émergents. La remontée des produits de base, qui a commencé au premier trimestre, s'est également avérée relativement durable. Les gains continus des prix des produits de base ont aidé à soutenir les pays des marchés émergents exportateurs de ces produits.

Survols du portefeuille

Les titres de bonne qualité et à haut rendement du secteur des produits industriels, notamment ceux de l'énergie et des industries de base, ont été les principaux moteurs du rendement. Les marchés du pétrole brut et des produits de base ont connu une reprise généralisée, ce dont le secteur des produits industriels a bénéficié. Une petite position dans les titres à haut rendement du secteur des services publics a également amélioré le rendement.

Les actions ordinaires ont soutenu les résultats, car les marchés des actions ont poursuivi leur progression. Quelques titres des secteurs des produits pharmaceutiques, des technologies et de l'énergie ont connu les meilleurs rendements.

La remontée des produits de base au cours de la période a stimulé les devises des pays exportateurs, notamment le dollar canadien. Par conséquent, les contrats à terme libellés en dollars canadiens du Fonds, servant à compenser le risque de change, ont soutenu le rendement relatif.

Dans l'ensemble, nous avons maintenu une préférence pour les titres à durée courte, ce qui a réduit le rendement, car les titres à durée longue ont enregistré un rendement supérieur.

Les titres non libellés en dollars américains ont été les principaux freins au rendement, notamment en raison des positions en bons du Trésor mexicain (obligations à taux fixe, libellées en pesos, assorties de coupons). Les titres souverains du Brésil et de la Nouvelle-Zélande ont aidé à contrebalancer une partie des pertes. Le réal brésilien a remonté grâce aux espoirs de changement de régime politique, tandis que le dollar de la Nouvelle-Zélande a profité des gains sur les marchés des produits de base.

Une ruée sur les bons du Trésor américain a eu lieu pendant la période, les rendements ayant chuté. Les investisseurs, inquiets devant les perspectives économiques mondiales, ont afflué vers les obligations gouvernementales qui leur paraissent plus sûres. Notre sous-pondération marquée des bons du Trésor américain sur le plan de la valeur marchande a pesé sur le rendement.

Événements récents

Après le Brexit, nous prévoyons que les économies du Royaume-Uni et de l'Union européenne ralentiront légèrement pendant la seconde moitié de 2016. Nous restons convaincus que les États-Unis généreront une croissance économique lente, mais positive. Cependant, l'affaiblissement de la région européenne pourrait influencer modérément sur la croissance américaine, principalement en raison du renforcement du dollar américain et du fléchissement de la demande. Néanmoins, les taux devraient demeurer faibles et soutenir la consommation, les entreprises et l'activité économique générale. La construction résidentielle demeure en bonne forme et les prix de l'énergie, quoique plus élevés, ne devraient pas grever le budget des consommateurs.

Nous prévoyons peu de pression sur les taux d'intérêt aux États-Unis. La Réserve fédérale (la Fed) devrait marquer une pause au moins jusqu'à l'automne. Le marché ne s'attend même à aucune intervention de la Fed pendant encore plus longtemps. L'incertitude en Europe, l'inflation contenue et d'autres mesures d'assouplissement des banques centrales ont éliminé toute urgence dans le relèvement des taux d'intérêt aux États-Unis. Nous sommes de nouveau dans une situation prolongée de taux plus faibles. Nous continuons de maintenir un solide avantage sur le plan du rendement, que nous prévoyons accroître avec le temps, ce qui soutiendra le rendement total.

Les écarts de crédit se sont élargis en raison de la volatilité liée au Brexit. Nous estimons que les valorisations des titres de créance sont attrayantes. Les taux faibles et négatifs sur les marchés développés incitent à rechercher le rendement, ce qui entraîne une demande stable pour les bons du Trésor américain, ainsi que pour les titres de créance de bonne qualité et à haut rendement.

Nous maintenons notre exposition dans le secteur de l'énergie. Les inquiétudes entourant la croissance européenne et mondiale pourraient faire en sorte que les prix de l'énergie demeurent à l'intérieur d'une fourchette limitée à moyen terme, mais à plus long terme, le profil de l'offre et de la demande devrait soutenir une hausse. Le secteur de l'énergie a connu une forte remontée après avoir affiché ses plus bas niveaux au début de l'année.

Nous demeurons positifs à l'égard des services financiers aux États-Unis et en Europe. Nous sommes d'avis qu'une certaine part du fléchissement des cours, notamment en Europe, a été exagérée. Les données fondamentales des grandes banques nous paraissent solides. Les ratios de capital, la qualité des actifs et les liquidités sont encore bien meilleurs qu'en 2007 et presque toutes les grandes banques continuent de très bien répondre à des simulations de crise très exigeantes. Le contexte de faibles taux d'intérêt imposera des pressions sur les marges, mais nous trouvons certains titres de créance bancaires très attrayants.

Avec le soutien des faibles taux, le cycle de crédit des sociétés devrait demeurer à son dernier stade d'expansion. Les taux de défaillance devraient tourner autour des moyennes historiques à long terme et les pertes prévues restent très modestes dans les secteurs autres que celui des produits de base. Nous nous attendons à ce que la tendance persiste. Nous continuons de surveiller les bénéfices des sociétés, les titres de créance bancaires de premier rang et les liquidités pour y déceler les signes des tendances du cycle de crédit.

Nous nous attendons à ce que le dollar américain demeure modérément fort, mais avec plus d'écarts d'un pays à l'autre et d'une devise à l'autre. L'attentisme de la Fed et l'amélioration du contexte des produits de base devraient soutenir certaines devises.

Certains risques persistent, surtout ceux liés à l'incertitude politique au Royaume-Uni et dans l'Union européenne. Nous continuons également de surveiller la croissance en Chine, ainsi que les politiques de la banque centrale. Comme toujours, nous restons axés sur l'ajout de rendement au portefeuille et sur une sélection rigoureuse des titres de créance, ce qui devrait éventuellement favoriser de bons rendements à long terme.

Après une période prolongée d'appréciation du dollar américain, des pertes de change attribuables aux échéances des obligations étrangères et aux ventes d'obligations pourraient être réalisées. Les pertes et gains de change sont un élément du revenu de placement net imposable du Fonds disponible aux fins de la distribution. Par conséquent, des pertes de change réalisées pourraient se répercuter sur les distributions de revenu mensuelles futures. Ce qui est important, c'est que le montant de toute distribution mensuelle future n'a pas d'incidence sur le rendement total du Fonds, car les pertes de change réalisées nettes, le cas échéant, sont déjà intégrées à la valeur liquidative du Fonds.

Transactions entre parties liées

NGAM Canada S.E.C. (le « gestionnaire ») fournit au Fonds des services de gestion, de distribution et d'administration de placements. Ces services sont offerts dans le cours normal des activités et comptabilisés au montant de la contrepartie convenue entre le gestionnaire et le Fonds. Conformément au Règlement 81-107, le Fonds doit créer un comité d'examen indépendant (CEI) auquel il doit soumettre toutes les questions de conflit d'intérêts, aux fins d'examen ou d'approbation. Le Règlement 81-107 oblige également le gestionnaire à établir des politiques et des procédures écrites pour traiter les questions de conflit d'intérêts, tenir un registre de ces questions et aider le CEI à exercer ses fonctions.

Frais de gestion

NGAM Canada S.E.C. est le gestionnaire du Fonds. En contrepartie des services-conseils en placement fournis, le gestionnaire touche des frais de gestion mensuels calculés en fonction de l'actif net moyen quotidien de chaque série du Fonds, à l'exception de la série comptes institutionnels. Le gestionnaire verse, à partir de ses frais de gestion, la rémunération du gestionnaire de portefeuille, ainsi que les commissions de vente et de suivi des courtiers qui distribuent les titres du fonds. En contrepartie des autres services administratifs fournis, le gestionnaire peut également facturer des frais administratifs aux fonds.

De temps à autre, le gestionnaire peut réduire les frais de gestion effectifs payables par certains porteurs de parts, en réduisant les frais de gestion imputés à ce fonds et en demandant au fonds de faire des distributions sur les frais de gestion aux porteurs de parts de montant égal à la réduction des frais de gestion. Les distributions sur les frais de gestion sont automatiquement réinvesties dans des parts supplémentaires du fonds et comptabilisées à titre de distribution dans les états financiers.

Charges d'exploitation

Chaque fonds est responsable du paiement de toutes les charges d'exploitation, y compris, mais sans s'y limiter, les impôts, les frais de comptabilité, les frais juridiques, les honoraires d'audit, les frais liés aux services du fiduciaire, les honoraires du CEI, les frais de garde, les frais administratifs, les coûts des services aux investisseurs, les frais de courtage, les intérêts et les frais bancaires ainsi que les frais liés aux prospectus et aux autres rapports. En contrepartie des autres services administratifs fournis par le gestionnaire, le gestionnaire peut également facturer des frais administratifs aux fonds. Le gestionnaire attribue au fonds certains frais généraux qui sont directement liés à l'exploitation du fonds (exclusion faite du marketing et des ventes). Ces frais généraux comprendront une partie des frais liés aux logiciels, aux systèmes et aux salaires du personnel de TI le gestionnaire, aux installations, aux assurances (assurance des biens et assurance responsabilité civile seulement), à l'amortissement des immobilisations corporelles, à la téléphonie et aux communications, à l'impression, aux frais de bureau et à d'autres frais administratifs généraux.

Les charges d'exploitation sont attribuées à un fonds ou à une série d'un fonds. Les charges d'exploitation communes à plusieurs fonds peuvent être réparties entre les fonds en fonction du nombre moyen de porteurs de parts ou de la valeur liquidative moyenne quotidienne des fonds, ou selon d'autres méthodes de répartition que le gestionnaire juge pertinentes, d'après le type de charges d'exploitation à répartir.

Charges absorbées

Le gestionnaire peut renoncer à une partie des frais de gestion ou des charges d'exploitation pour certains fonds, ou absorber une partie de ces frais et charges. La décision d'absorber ces charges est revue périodiquement et prise à l'entière discrétion du gestionnaire, sans avis aux porteurs de parts.

Les frais relatifs aux parties liées facturés se présentent comme suit :

	30 juin 2016
Frais de gestion	35 288
Frais pour les services administratifs fournis par le gestionnaire	16 614
Charges du Fonds absorbées par le gestionnaire	(53 835)

Frais de gestion et description des séries

Le Fonds offre, à l'heure actuelle, quatre séries de parts, à savoir la série A, série F, série H et la série I.

Les frais de gestion varient d'une série de parts à l'autre. Le Fonds paie le gestionnaire des frais de gestion globaux. Les frais de gestion afférents aux parts de la série I sont négociés et payés directement par l'épargnant et non par le Fonds. Au moyen des frais de gestion, le gestionnaire paie la rémunération du conseiller en valeurs ainsi que les courtages et les commissions de suivi versées aux courtiers qui distribuent les titres du Fonds.

Séries	En pourcentage des frais de gestion		
	Frais de gestion (%)	Rémunération du courtier (%)	Administration générale, conseils en placement et profits (%)
Série A	1,75	57	43
Série F	0,75	0	100
Série H	1,60	43	57

Aperçu du portefeuille au 30 juin 2016

L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations continues du Fonds. On peut obtenir des mises à jour mensuelles, sans frais, en téléphonant au 1 866 378-7119, en nous écrivant à l'adresse NGAM Canada S.E.C., 36 Toronto Street, Suite 1070, Toronto (Ontario) M5C 2C5, sur notre site Web, à ngam.natixis.com, ou sur celui de SEDAR, à www.sedar.com.

25 Principaux titres en portefeuille	%*	Répartition sectorielle	%*
Billets du Trésor des États-Unis 1,00 % 31 oct. 2016	4,5	Obligations de sociétés	58,9
Billets du Trésor des États-Unis 0,63 % 30 sept. 2017	4,5	Trésoreries	24,0
Billets du Trésor des États-Unis 0,63 % 31 août 2017	4,5	Titres adossés à des crédits mobiliers	3,0
Billets du Trésor des États-Unis 0,75 % 15 janv. 2017	4,4	Trésorerie et les équivalents de trésorerie ^A	1,6
Billets du Trésor des États-Unis 0,63 % 30 juin 2018	3,1	Soins de santé	1,6
Billets du Trésor des États-Unis 1,00 % 31 mai 2018	3,0	Consommation courante	1,5
Valeant Pharmaceuticals International Inc. 6,13 % 15 avr. 2025	1,7	Technologie de l'information	1,4
Trésorerie et les équivalents de trésorerie ^A	1,6	Obligations convertibles	1,4
HCA Inc. 6,25 % 15 févr. 2021	1,2	Services financiers	1,2
Royal Bank of Scotland Group PLC 6,13 % 15 déc. 2022	1,2	Énergie	1,2
Morgan Stanley 5,00 % 24 nov. 2025	1,0	Produits industriels	1,2
Diamond 1 Finance Corp. / Diamond 2 Finance Corp. 6,02 % 15 juin 2026	1,0	Services publics	0,9
Lucent Technologies Inc. 6,45 % 15 mars 2029	0,9	Consommation discrétionnaire	0,6
Santander Holdings USA Inc. 4,50 % 17 juill. 2025	0,8	Services de télécommunications	0,6
ABN AMRO Bank NV 4,75 % 28 juill. 2025	0,8	Obligations souveraine	0,5
HollyFrontier Corporation 5,88 % 1er avr. 2026	0,8	Matières	0,4
Societe Generale SA 4,25 % 14 avr. 2025	0,8	Total	100,0
Hewlett Packard Enterprise Company 4,90 % 15 oct. 2025	0,8		
International Lease Finance Corporation 5,88 % 15 août 2022	0,8	Répartition géographique	%*
CCO Holdings, LLC / CCO Holdings Capital Corp. 5,75 % 15 janv. 2024	0,8	États-Unis	84,2
AT&T Inc. 4,13 % 17 févr. 2026	0,7	Royaume-Uni	3,8
Micron Technology Inc. 5,50 % 1er févr. 2025	0,7	Canada	2,3
Energy Transfer Partners LP 4,05 % 15 mars 2025	0,7	Pays-Bas	1,6
ING Bank NV 5,80 % 25 sept. 2023	0,7	Trésorerie et les équivalents de trésorerie ^A	1,6
Ford Motor Credit Company LLC 4,39 % 8 janv. 2026	0,7	Mexique	1,2
		Brésil	1,1
		France	0,8
		Bermudes	0,7
		Espagne	0,6
		Irlande	0,6
		Argentine	0,5
		Singapour	0,5
		Jersey des îles Anglo-Normandes	0,3
		Suisse	0,1
		Îles Caïmans	0,1
		Total	100,0

*En fonction de la valeur liquidative aux fins des opérations suivant laquelle les titres sont évalués aux cours de clôture le 30 juin 2016.

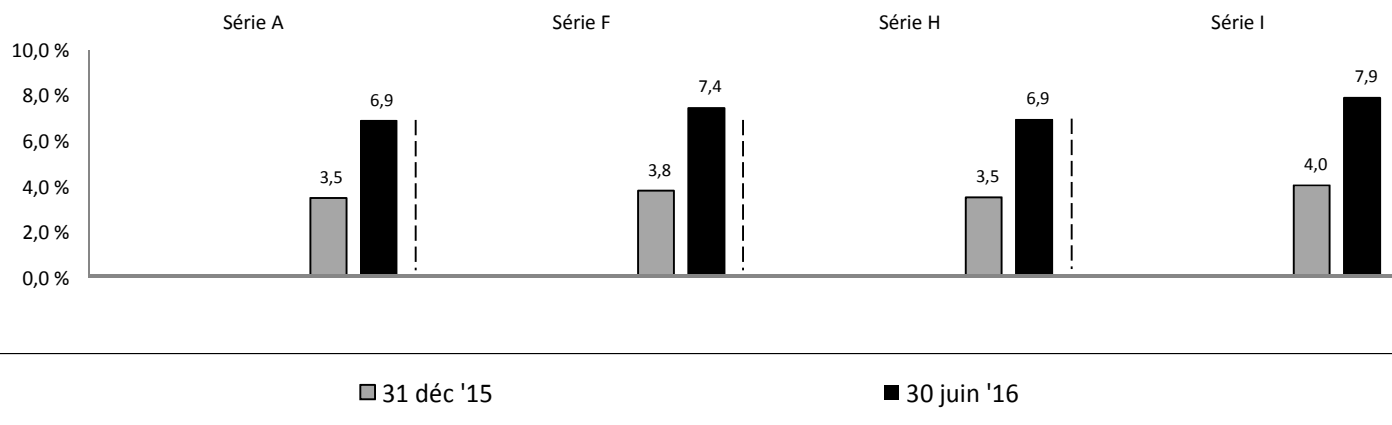
^Ay compris d'autres fonds de roulement.

Rendement passé

Le rendement passé montre le rendement historique des différentes séries de parts du Fonds. Les chiffres qu'ils renferment ne sont donnés qu'à titre d'information, le rendement passé du Fonds n'étant pas nécessairement un indicateur de son rendement futur. Elles ne tiennent pas compte des frais d'acquisition, des frais de rachat, des distributions ou des frais accessoires qui peuvent réduire le rendement.

Rendement annuel

Les graphiques suivants indiquent le rendement annuel de chaque série de parts du Fonds depuis sa date de création de détail - le 17 septembre 2015. Ils indiquent, sous forme de pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse de la valeur d'un placement du premier au dernier jour de chaque période financière.



Faits saillants de nature financière*

Les tableaux ci-après présentent des données financières clés concernant le Fonds; ils ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour chacune des périodes terminées aux dates indiquées.

ACTIF NET PAR PART (EN DOLLARS) ¹

	Série A		Série F	
	30 juin 16	31 déc. 15	30 juin 16	31 déc. 15
Actif net au début de la période	10,14	10,00	10,18	10,00
Augmentation (diminution) liée aux activités :				
Total des revenus	0,17	0,12	0,17	0,12
Total des frais (sauf les distributions)	-	-	-	-
Gains (pertes) réalisés au cours de la période	1,04	0,04	1,09	0,02
Gains (pertes) non réalisés au cours de la période	(0,50)	0,24	(0,41)	0,34
Augmentation (diminution) totale liée aux activités ²	0,71	0,40	0,85	0,48
Distributions:				
Du revenu de placements net (sauf les dividendes)	(0,16)	(0,10)	(0,16)	(0,10)
Des dividendes	-	-	-	-
Des gains en capital	-	(0,10)	-	(0,10)
Remboursement de capital	(0,09)	-	(0,09)	-
Distributions totales	(0,25)	(0,20)	(0,25)	(0,20)
Actif net à la fin de la période *	10,58	10,14	10,68	10,18

	Série H		Série I	
	30 juin 16	31 déc. 15	30 juin 16	31 déc. 15
Actif net au début de la période	10,15	10,00	10,20	10,00
Augmentation (diminution) liée aux activités :				
Total des revenus	0,19	0,11	0,18	0,11
Total des frais (sauf les distributions)	-	-	-	-
Gains (pertes) réalisés au cours de la période	0,89	0,08	0,87	0,10
Gains (pertes) non réalisés au cours de la période	(0,42)	0,19	(0,25)	0,19
Augmentation (diminution) totale liée aux activités ²	0,66	0,38	0,80	0,40
Distributions:				
Du revenu de placements net (sauf les dividendes)	(0,16)	(0,10)	(0,16)	(0,10)
Des dividendes	-	-	-	-
Des gains en capital	-	(0,10)	-	(0,10)
Remboursement de capital	(0,09)	-	(0,09)	-
Distributions totales	(0,25)	(0,20)	(0,25)	(0,20)
Actif net à la fin de la période *	10,59	10,15	10,75	10,20

Reportez aux notes de bas de la dernière page de ce document.

RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES ¹

	Série A		Série F	
	30 juin 16	31 déc. 15	30 juin 16	31 déc. 15
Actif net (\$)	2 926 733	921 943	8 041 530	843 358
Nombre de parts en circulation	276 544	90 883	753 261	82 883
Ratio des frais de gestion (%) ²	2,10	2,12	1,00	1,04
Ratio des frais de gestion avant renoncations et absorptions (%) ²	2,41	2,49	1,31	1,41
Ratio des frais d'opération (%) ³	0,02	0,02	0,02	0,02
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴	0,01	15,85	30,70	15,85
Valeur liquidative par part (\$)	10,58	10,14	10,68	10,18

	Série H		Série I	
	30 juin 16	31 déc. 15	30 juin 16	31 déc. 15
Actif net (\$)	222 705	47 266	29 412 967	27 262 183
Nombre de parts en circulation	21 025	4 658	2 736 835	2 672 697
Ratio des frais de gestion (%) ²	2,02	1,99	0,17	0,17
Ratio des frais de gestion avant renoncations et absorptions (%) ²	2,33	2,36	0,48	0,54
Ratio des frais d'opération (%) ³	0,02	0,02	0,02	0,02
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴	30,70	15,85	30,70	15,85
Valeur liquidative par part (\$)	10,59	10,15	10,75	10,20

Reportez aux notes de bas de la dernière page de ce document.

FAITS SAILLANTS DE NATURE FINANCIÈRE

* Pour les périodes amorcées à compter du 1^{er} janvier 2014, les faits saillants financiers sont tirés des états financiers dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Au 30 juin 2016, en vertu des IFRS, la différence entre « l'actif net » et la « valeur liquidative » est négligeable.

ACTIF NET PAR PART notes

- ¹ Ces données sont tirées des états financiers annuels vérifiés du Fonds en date du 31 décembre des années indiquées et des états financiers intermédiaires au 30 juin 2016.
- ² La valeur liquidative et les distributions sont établies en fonction du nombre réel de parts au moment considéré. L'augmentation (diminution) liée aux activités est établie en fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période comptable.
- * Il ne s'agit pas d'un rapprochement entre la valeur comptable au début et à la fin de la période, car les données sur l'augmentation (diminution) liée aux activités sont fondées sur le nombre moyen de parts pondéré au cours de la période plutôt que sur le nombre réel de parts au moment donné.

RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES notes

- ¹ Données au 30 juin 2016 et au 31 décembre des années indiquées.
- ² Le ratio des frais de gestion (RFG) est calculé conformément au Règlement 81-106 et il est établi en fonction du total des frais (exception distributions, faite du courtage, des frais liés aux opérations du portefeuille et des frais sur les contrats à terme, le cas échéant) pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de l'actif net moyen quotidien au cours de celle-ci. Lorsqu'une série a été établie au cours de la période, le ratio des frais de gestion est annualisé, depuis la date de création de la série jusqu'à la fin de la période.

Le gestionnaire peut autoriser une réduction des frais de gestion ou des taux des frais d'exploitation, ou les deux, pour certains investisseurs du Fonds qui paient ou engagent des distributions ou autres frais normalement payés par le Fonds ou le gestionnaire. Dans ce cas, le gestionnaire autorise une réduction ou un rabais sur une portion des frais de gestion, le Fonds ou le gestionnaire paie un montant égal à la réduction soit au titre d'une distribution, soit d'un rabais direct. Le RFG ne tient pas compte de ce type de réduction.

Le gestionnaire peut temporairement décider de réduire ou de prendre en charge les frais de gestion ou les frais d'exploitation du Fonds, ou les deux, et peut, en tout temps, mettre fin à cette réduction ou cette prise en charge. Le gestionnaire s'attend à continuer d'absorber ces frais ou ces charges jusqu'à ce que le Fonds soit d'une taille suffisamment grande pour pouvoir raisonnablement absorber tous les frais et toutes les charges.
- ³ Le Fonds investit dans des actions et des titres de créance du Fonds à gestion fiscale et n'engage pas directement de frais liés aux opérations de portefeuille. Le ratio des frais d'opération représente le total des courtages et des autres frais liés aux opérations de portefeuille du Fonds à gestion fiscale sous-jacent et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds à gestion fiscale sous-jacent au cours de la période.
- ⁴ Le taux de rotation du portefeuille est représenté par sa quote-part de celle du Fonds à gestion fiscale. Le taux de rotation du portefeuille indique le niveau d'activité selon lequel le conseiller en valeurs gère le portefeuille du Fonds à gestion fiscale. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds à gestion fiscale achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Généralement, plus le taux de rotation des titres en portefeuille d'un fonds est élevé au cours d'une période, plus les frais d'opération qu'il doit payer seront élevés. Il n'existe pas nécessairement de lien entre un volume d'opérations élevé et le rendement d'un fonds.